

### Gaumont Italie : riverains et élus contre-attaquent

**S**I GAUMONT a déjà tourné la page sur la salle qu'elle exploite jusqu'au 3 janvier place d'Italie (XIII<sup>e</sup>), riverains et élus, eux, ne l'entendent pas de cette oreille. Les informations selon lesquelles le cinéma serait remplacé par deux magasins (un de vêtement, un autre de décoration) révolte le comité de défense du grand écran qui ne comprend pas qu'un tel équipement de qualité puisse disparaître. Le comité est d'autant plus surpris que, d'après le cahier des charges, la société Gaumont se serait engagée à exploiter l'espace jusqu'en novembre 2006. Chez Gaumont-Pathé, on dément. « La contrainte du cahier des charges relatif à l'acquisition du terrain stipule qu'EuroPalaces ne peut pas exercer une autre activité que le cinéma jusqu'à l'échéance de la convention en 2006, explique Jean-Pierre Decrette, le directeur du développement des salles Pathé-Gaumont, ce qui sera le cas. Mais le contexte de l'exploitation cinématographique actuel nous amène à cesser l'activité quelques mois avant. » Elus de droite comme de gauche mais aussi riverains sont bien décidés à continuer à se mobiliser pour que la vocation culturelle du site soit conservée. En début de semaine, Pierre Lellouche a interpellé le maire de Paris sur le sujet, lui demandant notamment de s'opposer à l'installation de commerces dans le site à l'occasion de la commission départementale d'équipement commercial, annoncée pour le 10 janvier.

M.-A.G. ET L.P.